

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

marquée, en moyenne, sur la structure des dépenses. Les logements antérieurs à 1947 absorbent 9,1 % des dépenses des familles ouvrières et 11,2 % chez les employés ; pour les logements construits après 1947, la proportion atteint 12 % chez les ouvriers et 12,6 % chez les employés. Cependant, les différences par rapport à ces moyennes sont parfois considérables dans certains cas particuliers.

Dépenses des familles, par groupes principaux
(en % du total 1972)

| | Familles d'ouvriers | Familles d'employés |
|---|------------------------|------------------------|
| Alimentation | 20,0 | 16,3 |
| Boissons et tabacs | 3,8 | 3,3 |
| Habillement | 7,7 | 7,5 |
| Logement | 11,9 | 13,2 |
| Aménagement du logement | 4,5 | 5,3 |
| Chauffage et éclairage | 2,9 | 2,5 |
| Nettoyage de l'habillement et du logement | 1,1 | 1,0 |
| Soins d'hygiène | 5,6 | 5,5 |
| Instruction et distractions | 12,7 | 12,2 |
| Transports et voyages | 9,2 | 9,5 |
| Dépenses diverses | 3,6 | 3,5 |
| Assurances | 11,7 | 12,6 |
| Impôts et taxes | 5,3 | 7,6 |
| | 100,0 | 100,0 |

Avec une part légèrement inférieure, suivent les dépenses consacrées à l'instruction et aux distractions (12,7 % respectivement 12,2 %). A noter que, chez les familles d'ouvriers, ces dépenses sont même plus élevées que celles consacrées au logement, tandis que, chez les familles d'employés, elles se classent au quatrième rang. Quant aux dépenses d'assurances, elles sont plus importantes chez les employés (12,6 %) que chez les ouvriers (11,7 %) ; dans l'ensemble, leur part atteint environ un huitième du total. Les dépenses de transports figurent au cinquième rang (9,2 % respectivement 9,5 %) pour les deux classes sociales considérées. Au sixième rang, on trouve les dépenses d'habillement (7,7 % respectivement 7,5 %). A noter que la part réservée à l'habillement dans les diverses familles est d'autant plus grande que le revenu est plus élevé et que les enfants sont plus nombreux.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51

Membres : Jean Jobé, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45

Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 032 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.—

Caisse CCP 25 - 2086